



Fédération nationale des Business Angels

Paris, le jeudi 10 mars 2016
Communiqué de presse

ANALYSE DE L'INVESTISSEMENT DES BUSINESS ANGELS, FOCUS SUR LA NATURE DES SORTIES DES PARTICIPATIONS

**Étude menée auprès des
Business Angels membres de France Angels**

[PRÉAMBULE]

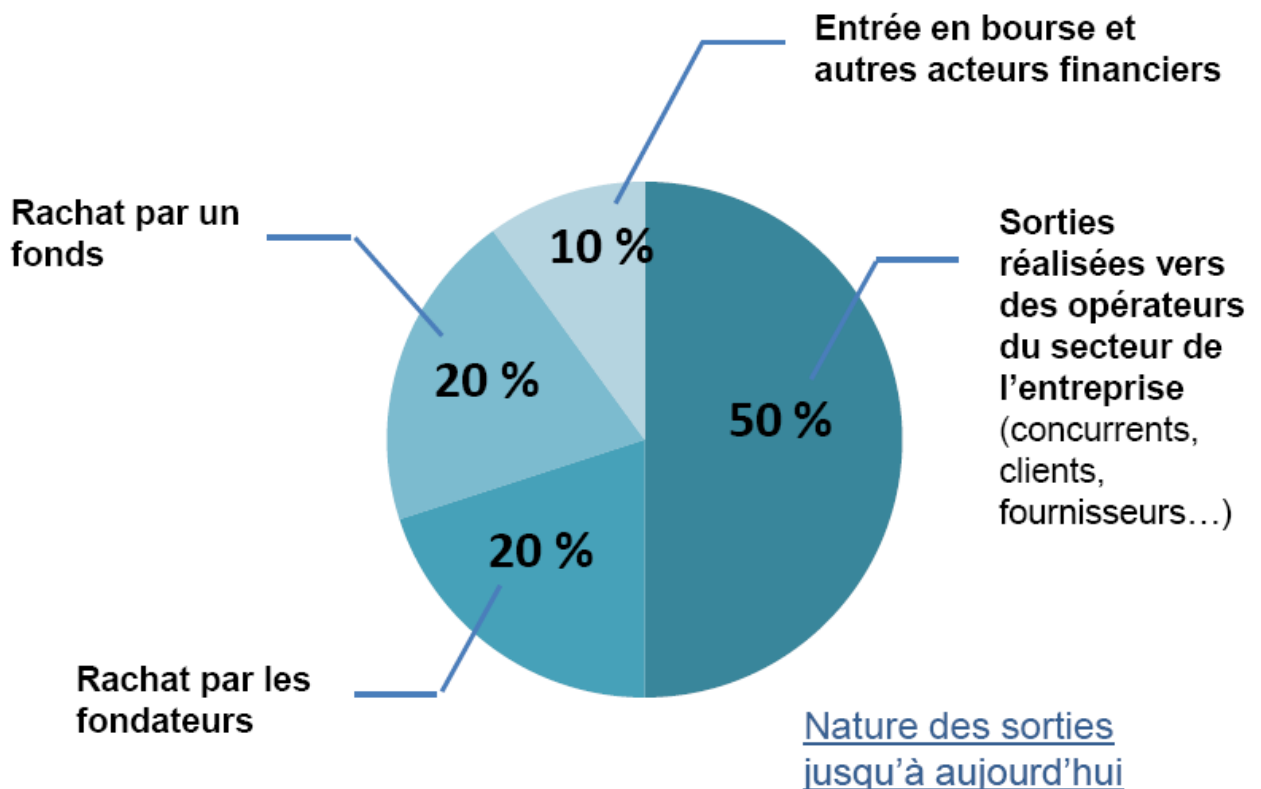
France Angels a réalisé une étude auprès de ses 76 réseaux membres afin de mieux évaluer la performance et la situation des investissements réalisés (qui représentent environ 400 millions d'euros sur 10 ans). L'objectif est d'analyser la sortie des Business Angels des entreprises dans lesquelles ils ont fait le pari d'investir et de s'impliquer personnellement.

[PLUS DE 2 000 ENTREPRISES ACTUELLEMENT ACCOMPAGNÉES PAR LES BUSINESS ANGELS DE NOS RESEAUX MEMBRES]

Les investisseurs particuliers que sont les Business Angels prennent un risque d'autant plus important qu'ils investissent au début de la vie de l'entreprise, pour l'accompagner dans son décollage. Ils ont pour objectif d'accompagner financièrement et humainement l'entrepreneur et son projet.

Au cours de ces dix dernières années, les 4 500 Business Angels des réseaux membres de France Angels ont investi dans plus de 3 000 startups. Cela représente 40 millions d'euros investis en moyenne par an, soit 200 millions ces cinq dernières années. Plus encore, on constate un effet de levier moyen de 3 sur les fonds apportés par les Business Angels, ce qui correspond à un financement réel des entreprises de 120 millions d'euros par an, soit 600 millions sur 5 ans.

Avec un tel nombre d'entreprises accompagnées, nous pouvons aujourd'hui qualifier la nature des sorties des Business Angels.





Fédération nationale des Business Angels

[FRANCE ANGELS TRAVAILLE SUR LA SORTIE DES BUSINESS ANGELS]

Soucieux d'accompagner les quelques 2 000 participations actives et suivies par les Business Angels, **France Angels a lancé plusieurs initiatives** visant à être davantage proactif dans les refinancements et les sorties de nos entreprises.

En effet, les Business Angels, investisseurs des premiers tours, ont pour mission de porter l'entreprise vers une nouvelle étape de croissance : extension du marché d'origine, approche de nouveaux marchés, internationalisation, etc....

La sortie, généralement prévue dans les pactes d'actionnaires (délais, conditions générales et modalités juridiques, etc.), se fait d'un commun accord avec l'entrepreneur et les nouveaux investisseurs sur la valeur de l'entreprise.

Pour les entrepreneurs, il est en effet nécessaire de trouver des relais de croissance pour financer leur développement national ou international.

Les Business Angels quant à eux, **doivent pouvoir sortir des startups qu'ils ont accompagnés pour investir dans d'autres innovations créatrices d'emplois.**

Ce sont les conditions pour assurer la pérennité du modèle de financement dans l'amorçage.

France Angels est l'association nationale qui fédère, représente et promeut les Business Angels français. Elle rassemble actuellement plus de 4 500 Business Angels regroupés dans 76 réseaux répartis sur l'ensemble du territoire. France Angels agit dans les domaines économiques, sociaux et juridiques pour faire reconnaître leur utilité, leur effet positif sur l'économie et légitimer leur action d'accompagnateurs et de financeurs des créateurs d'entreprises à potentiel de croissance. France Angels est membre fondateur de Business Angels Europe (BAE).

www.franceangels.org

Contacts presse

France Angels
Benjamin Bréhin, Délégué général
benjamin@franceangels.org
Tel : 01 71 18 39 30

Agence Rumeur Publique
Benjamin Sasu, Consultant
benjamin@rumeurpublique.fr
Tel : 01 55 74 52 37